



Paris, le 18 mai 2018

ASFA

Monsieur le Président de la commission sociale
3, rue Edmond Valentin
75007 PARIS

N/réf : LLF/LLF/18097

Objet : Saisine relative à l'ouverture d'une négociation sur le thème VI de la CCN – IDCC 2583.

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 9 de la CCN de branche des sociétés concessionnaires ou exploitantes d'autoroutes ou d'ouvrages routiers du 27 juin 2006, la FEETS-FO demande l'ouverture d'une négociation sur le thème VI – Classifications et salaires.

Les organisations syndicales représentatives au niveau de la branche sont destinataires d'une copie de cette saisine.

La commission de suivi des classifications veille périodiquement à la maintenance globale du système de classification mais ne se place pas dans une réflexion approfondie visant à mettre en adéquation la pertinence du dispositif utilisé par rapport à l'évolution des métiers dans la branche et notamment en prenant en compte le contexte social et environnemental dans lesquels les métiers sont exercés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Secrétaire fédéral

Laurent LE FLOCH